



CIAN

Conseil français des investisseurs en Afrique

GROUPE DEVELOPPEMENT DURABLE

COLLOQUE

« LA RSE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE »

Mardi 20 Janvier 2009

Hôtel Pullman, siège de Accor Hospitality, 8-12 Rue Louis-Armand, 75015 Paris

COMPTE RENDU DU

7° COLLOQUE DU GROUPE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les membres du Groupe Développement Durable du CIAN ont tenu un colloque le 20 janvier 2009 à l'Hôtel Pullman au siège de Accor Hospitality, 8-12 Rue Louis-Armand, 75015 Paris sur le thème de : « La RSE et les Energies renouvelables en Afrique »

Ce colloque a réuni 10 entreprises, représentées par leurs présidents, directeurs, et par de nombreux responsables Développement Durable. La liste des entreprises, et les noms et titres des personnes présentes sont indiqués en dernière page. Après l'ouverture du colloque par M. Stephen DECAM, secrétaire général du CIAN, les présentations suivantes ont été faites selon l'ordre du jour :

- «L'évolution des énergies renouvelables en Afrique : énergies éolienne et solaire»
Par M. Georges DEBANE, Président du Groupe Développement Durable du CIAN.

- « La politique de RSE du Groupe Accor au Moyen-Orient et en Afrique »
Par M. Jean-Luc MOTOT, Directeur Général Moyen-Orient, Afrique, Océan Indien et Mme Johanne PAYEN, Directrice RSE Moyen-Orient, Afrique et Océan Indien d'ACCOR Hospitality

« L'expérience du Groupe Lafarge dans les énergies renouvelables en Afrique »
Par M. Franck PHELIP, Directeur Délégué Afrique et M. Dominique BERNARD, Directeur Ecologie Industrielle de LAFARGE

L'intervention de Georges DEBANE sur « L'évolution des énergies renouvelables en Afrique : énergies éolienne et solaire»

La RSE Responsabilité Sociale des Entreprise est liée à l'application aux entreprises du concept de développement durable. La RSE signifie qu'une entreprise doit se soucier de sa rentabilité, de sa croissance, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux. Elle doit être attentive aux préoccupation de ses parties prenantes salariés actionnaires clients fournisseurs et société civile.

Les entreprises implantées en Afrique ont pris conscience des avantages liés aux énergies renouvelables et ont développé des partenariats entre pays du nord et pays du sud. Il existe de nombreux exemples de partenariats pays du nord, pays du sud. Au Maroc, Lafarge a construit une nouvelle cimenterie et a opté pour une alimentation électrique d'origine éolienne, ce qui a permis

d'économiser 30 000 tonnes de CO₂ par an. En Afrique du sud, la municipalité de Durban a réussi la valorisation énergétique des émissions de méthane des décharges a permis de réduire ses émanations de près de 300 000 tonne de CO₂e par an. De nombreux autres exemples d'énergies éolienne et solaire illustrent la démarche concrète des entreprises vers les pays d'Afrique

L'intervention d'Accor sur « La politique de RSE du Groupe Accor au Moyen-Orient et en Afrique » par Jean-Luc MOTTOT et Johanne PAYEN

Dans le domaine du tourisme, une des principales préoccupations des acteurs est la gestion environnementale et sociale de leurs activités.

Le Groupe Accor est très actif dans le domaine environnemental. En hôtellerie, l'énergie représente un impact significatif. Accor installe sur ses hôtels des capteurs solaires fournissant l'eau chaude sanitaire et sensibilise les clients aux gestes d'éco-citoyennetés tels que la réutilisation des serviettes de bains...

La production des déchets dans le monde a augmenté de 50 % en 20 ans. Aujourd'hui Accor recycle ses déchets notamment grâce au concept de recyclage local et s'attache à valoriser le papier, le verre et à traiter les piles. Vingt pour cent du parc hôtelier est certifié ISO 14 001. Cette certification mesure les impacts environnementaux, mais montre surtout la volonté d'un développement responsable.

Dans la lutte contre les épidémies et la protection de l'enfance, Accor participe au programme « Earth guest » pour un développement socialement responsable. A titre d'exemple, l'association Sida-entreprise oeuvre fortement afin de diminuer son expansion. Aussi, la création d'une plateforme des entreprises du tourisme sensibilise et centralise les actions sur les problèmes environnementaux (pollution, émission de CO₂, etc.) et sociaux (HIV, tourisme sexuel, etc.). Les actions menées se résument par : collaborer avec les partenaires locaux, rassembler ses collaborateurs, informer pour mieux connaître, prévenir et dépister, accompagner l'accès aux soins, partager les bonnes pratiques. En ce qui concerne la protection de l'enfance et l'exploitation sexuelle, Accor travaille en étroite collaboration avec ECPAT International. Les fournisseurs, les collaborateurs, mais aussi les clients sont sensibilisés à ce problème..

L'intervention de Lafarge sur « L'expérience du groupe Lafarge dans les énergies renouvelables en Afrique par Franck PHELIP et Dominique BERNARD

En Afrique subsaharienne Lafarge gère 17 cimenteries et génère plus de 7 000 emplois directs et indirects. Le marché des ciments est en forte croissance en Afrique ; il est corrélé à la forte croissance démographique africaine.

Lafarge s'intègre aux communautés locales. Il se positionne sur quatre fronts : l'environnement, la formation, la sécurité et l'économie liée au social.

En ce qui concerne l'énergie, la réduction du CO₂ et les MDP mécanismes de développement propres, Lafarge Tetouan a installé le premier parc éolien au Maroc, et envisage d'autres projets en Afrique avec le souci de respecter l'impact environnemental de ses activités.

En écologie industrielle, modèle dupliquant l'équilibre des écosystèmes à bas niveau de consommation, Lafarge utilise comme combustible de substitution la biomasse alimentaire.. Avec son application sur une large échelle, l'écologie industrielle est aujourd'hui devenue une activité de service à part entière.

Au nord du Nigeria à proximité de sa cimenterie, Lafarge a lancé un projet social afin que les populations locales puissent subvenir à leurs besoins alimentaires de façon autonome. Ce projet consiste en la production de biomasse combustible substituée à l'énergie fossile. Les impacts sociaux et environnementaux seront significatifs : le projet créera 20 000 emplois directs et indirects grâce à la formation agricole, enfin il y aura des effets positifs sur la fertilité des sols et sur la baisse des émissions de CO₂.

LISTE DES PRESENTS AU COLLOQUE DEVELOPPEMENT DURABLE DU 20.01. 2009

ACCOR	MOTOT Jean-Luc, Directeur général Moyen-Orient, Afrique, Océan Indien
ACCOR	PAYEN Johanne, Directrice Qualité - Développement Durable Mécénat pour Accor Moyen Orient
AG PARTNERS	AIMONETTI Isabelle, Chief Executive Officer
BANK OF AFRICA	DOUTREBENTE Bruno, Directeur
CFAO	GANGNERON Béatrice, Directeur Développement Durable
CFAO	TOVI Laurence, Directeur Communication, RSE, Environnement
ECOLE DES PONTS & CHAUSSEES	MIHIGO Justin, Etudiant
GEOPOST INTERCONTINENTAL	PERRET Christian, Directeur Afrique
IMPERIAL TOBACCO	RAZAFINDRAKOTO Andry, Corporate Social Responsibility Africa & Midie East - ITG
LAFARGE	BERNARD Dominique, Directeur Ecologie Industrielle
LAFARGE	PHELIP Franck, Directeur Délégué Afrique
SOCIETE GENERALE	LACOMBRADE Géralde, Microfinance/Développement Durable
SOGEA SATOM	WEIL Jean-Claude, Directeur Prévention Développement Durable de VINCI Construction filiales Internationales
TOTAL	BAHOUMINA André, Senior Advisor Coordination Développement Durable
CIAN	ANDRIANASOLO Jean Luc, Stagiaire Groupe Développement Durable
CIAN	BOGICEVIC Irène, Ex-Stagiaire Groupe Développement Durable
CIAN	DEBANE Georges, Président Groupe Développement Durable
CIAN	DECAM Stephen, Secrétaire général
CIAN	LANDROT Jean-Jacques, Coordinateur Commission Formation

**Rédaction: Georges DEBANE
& Jean Luc ANDRIANASOLO (Stagiaire)**

*« La RSE est un facteur de progrès dans les relations de l'Homme avec l'entreprise,
et de l'Homme avec son environnement »*